

Arboriculture dans le Centre : la surface en vergers se réduit fortement

Au cours de la dernière décennie, le nombre d'exploitations arboricoles a régressé de près de la moitié dans la région.

Durant la même période, la superficie de vergers a diminué de 40 % mais la surface moyenne par exploitation s'est accrue de près de 20 %. Les principales productions (pommes, poires, cerises) sont concentrées dans trois départements : l'Indre-et-Loire, le Loiret et le Cher. Petits fruits et fruits à coque complètent les productions arboricoles régionales.

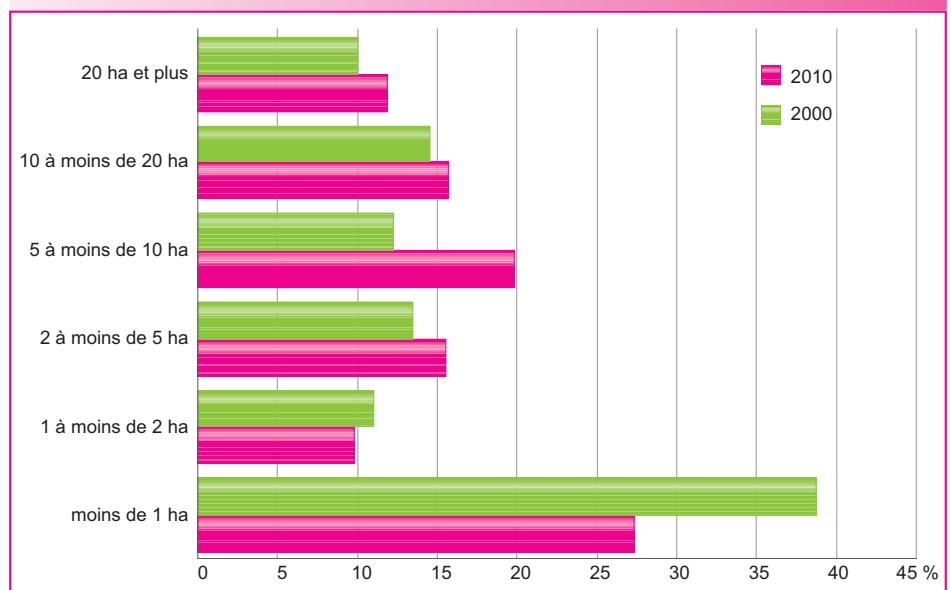
L'activité arboricole est fréquemment associée à une autre production au sein d'exploitations de grande taille. Les arboriculteurs font appel à une main-d'œuvre très saisonnière. Le mode de production biologique est assez pratiqué de même que la commercialisation en circuits courts.

Une baisse marquée des exploitations arboricoles

Entre 2000 et 2010, le nombre d'exploitations avec vergers a diminué de près de 50 % dans la région Centre, passant de 965 à 490. La baisse concerne surtout les petites structures de moins de 1 ha, qui représentaient 39 % des exploitations avec vergers en 2000 pour seulement 27 % en 2010. Inversement, le nombre d'exploitations ayant plus de 5 ha de vergers a augmenté. Le Centre

se classe au 13^e rang national en nombre d'exploitations arboricoles, loin derrière les trois principales régions que sont Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon représentant 55 % des structures. Dans la région, les principaux départements producteurs sont l'Indre-et-Loire, le Loiret et le Cher qui concentrent les trois-quarts des exploitations.

Répartition des exploitations
par taille des vergers dans le Centre



Sources : Agreste - Recensements agricoles 2000-2010

La surface moyenne des vergers progresse

En dix ans, la surface globale des vergers a régressé de 40 % pour atteindre 4 170 ha en 2010 dans le Centre. La région se classe au 10^e rang national

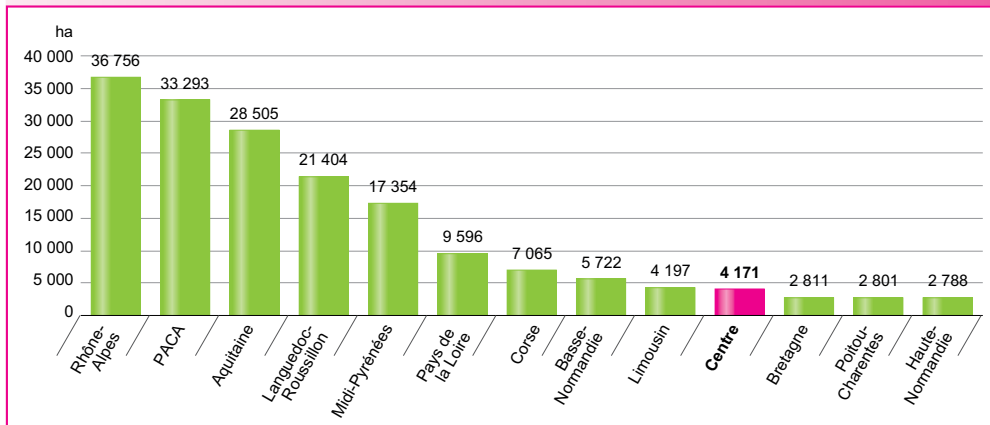
quant à la superficie de vergers.

La surface moyenne en verger atteint 8,5 ha, soit une structure d'exploitation plus grande que la moyenne nationale

qui est de 5 ha. En dix ans, cette superficie moyenne a progressé de 1,3 ha dans le Centre, soit près de 20 %.

C'est dans le Cher, l'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir que l'on trouve les structures les plus importantes avec des tailles moyennes de vergers proches de 10 ha.

Les surfaces en arboriculture par région



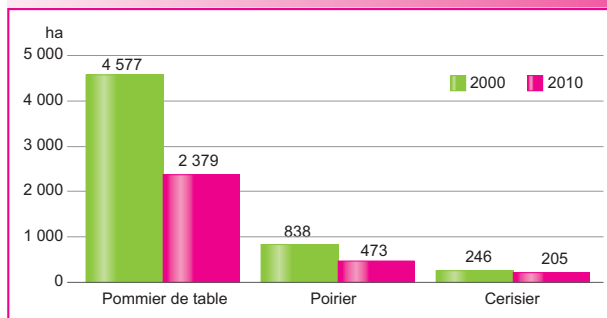
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Les principales productions arboricoles en baisse

A l'instar des superficies globales des vergers, les principales productions arboricoles de la région ont nettement régressé en dix ans : pour les pommes de table, 1^{ère} pro-

duction arboricole régionale, la baisse atteint 48 % avec une perte de 2 200 ha, les surfaces en poiriers ont, quant à elles, diminué de 43 %. Pour les cerisiers, la baisse apparaît moins marquée avec - 17 %.

Les surfaces des principaux fruits dans la région Centre



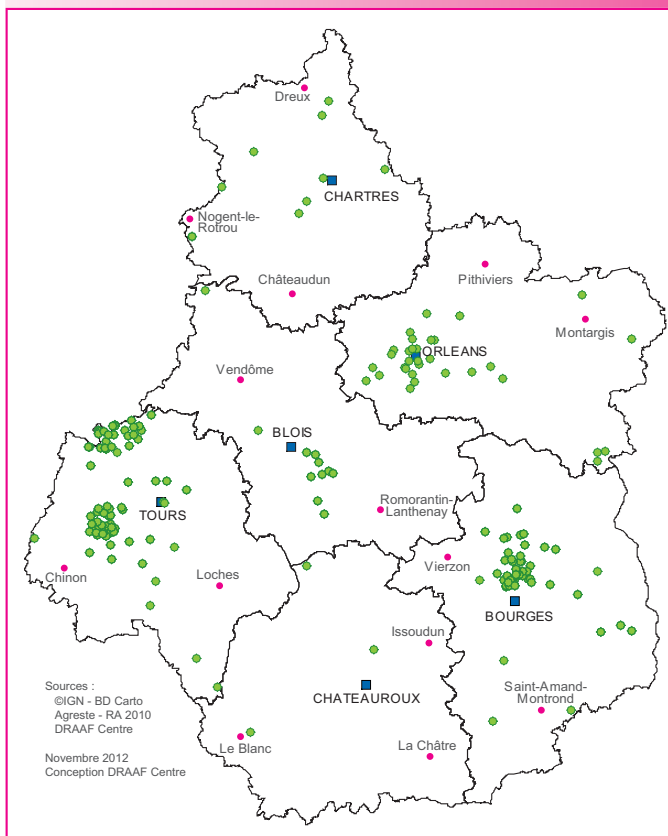
Sources : Agreste - Recensements agricoles 2000-2010

Géographiquement, ces productions sont essentiellement présentes dans trois départements : le Cher, l'Indre-et-Loire et le Loiret.

Plus de 80 % des surfaces en pommiers se situent dans l'Indre-et-Loire et le Cher, 90 % des poiriers dans le Loiret et l'Indre-et-Loire et 82 % des cerisiers dans le Loiret.

NB : pour des raisons de secret statistique les points ont fait l'objet d'une dispersion aléatoire à l'intérieur d'une grille composée de carrés de 10 km de côté.

Répartition des producteurs de pommes

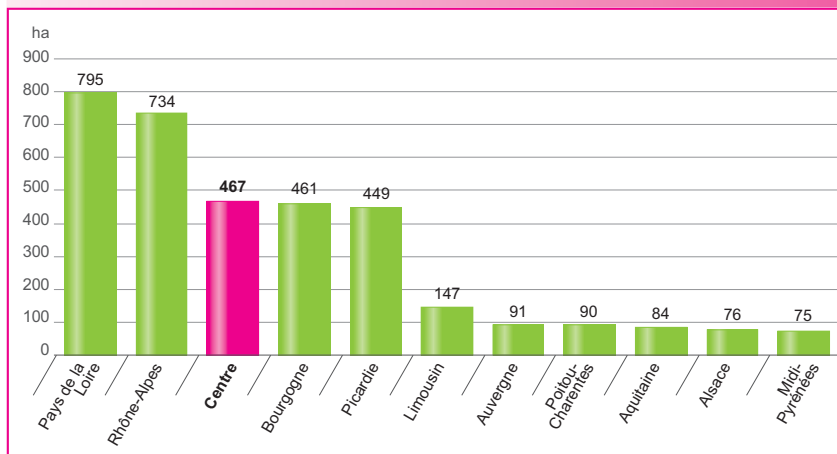


Petits fruits et fruits à coque : autres productions de la région Centre

Même si les superficies restent modestes (470 ha), la production de petits fruits (framboises, groseilles, cassis, myrtilles et autres) est loin d'être négligeable dans la région. Celle-ci se classe au 3^e rang national après les régions Pays de la Loire et Rhône-Alpes. Il s'agit surtout de productions de cassis et de groseilles notamment en Loir-et-Cher et dans l'Indre-et-Loire.

Une petite production de fruits à coque, principalement des noisettes et des noix, occupe 170 ha dans l'Indre, le Loir-et le Cher.

Les superficies des petits fruits par région



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

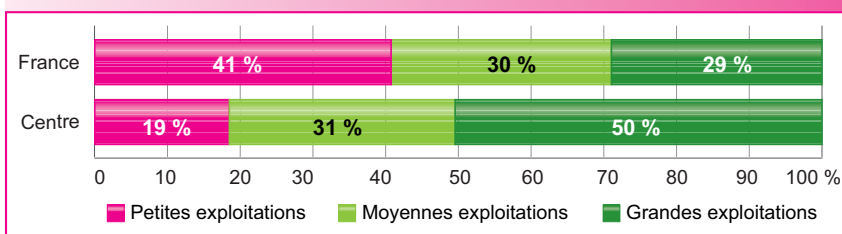
De grandes exploitations souvent associées à d'autres productions

Dans plus de 40 % des cas, la production arboricole ne représente pas l'activité prépondérante des exploitations ayant des vergers. Ainsi, 22 % des exploitations avec vergers font partie de l'orientation « polyculture-polyélevage » et 13 % de l'orientation « grandes cultures ». L'activité arboricole est donc fréquemment associée à une autre production ce qui explique que la moitié des structures appartiennent à la catégorie des grandes exploitations pour seulement 29 % sur le plan national.

Le statut majoritaire des arboriculteurs reste la forme individuelle même si les

formes sociétaires se développent. Elles correspondent à 42 % des exploitations arboricoles contre seulement 28 % en 2000.

Les exploitations avec vergers par dimension économique



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

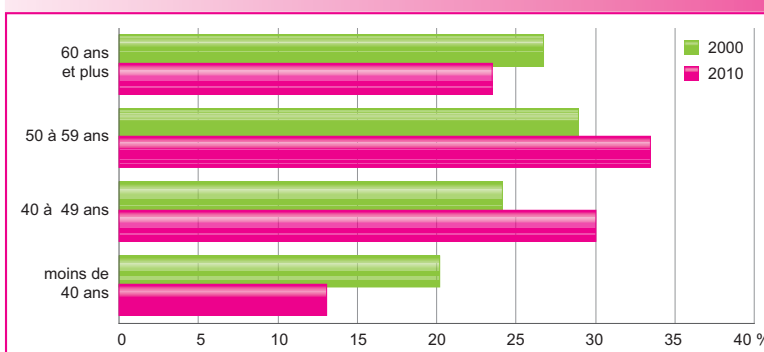
La succession des chefs d'exploitation arboricole est mal connue

Près de six chefs d'exploitation arboricole sur dix ont au moins 50 ans en 2010, la proportion était la même en 2000. Si la moyenne d'âge (52 ans) est identique, les classes d'âge intermédiaires (de 40 à 59 ans) sont davantage représentées en 2010 alors qu'en 2000, les proportions de jeunes arboriculteurs (moins de 40 ans) et des plus de 60 ans étaient plus importantes.

La pérennité des exploitations semble plus difficilement assurée dans la mesure où seulement 29 % des arboriculteurs de plus de 50 ans connaissent leur successeur, alors que 38 % des

chefs de plus de 50 ans de la région, toutes orientations confondues, ont un successeur connu.

L'âge des chefs d'exploitation arboricole dans le Centre



Sources : Agreste - Recensements agricoles 2000-2010

Une main-d'œuvre saisonnière importante

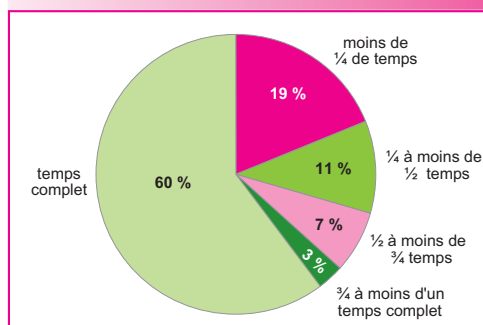
Les exploitations arboricoles occupent 1 930 unités de travail annuel (UTA), soit 5 % de la main-d'œuvre de l'ensemble des exploitations du Centre.

Plus de 40 % de ce volume d'activité correspond à du travail réalisé par des saisonniers. L'activité arboricole nécessite, en effet, une main-d'œuvre conséquente notamment pour les opérations de cueillette. Les saisonniers embauchés en arboriculture représentent près d'un quart du travail effectué par des

saisonniers dans la région toutes orientations confondues.

De même, les salariés permanents occupent une place importante en arboriculture pour mener les diverses interventions culturales dans les vergers tout au long de l'année. Ils représentent 26 % de la main-d'œuvre (pour 22 % en moyenne dans la région) et près de 80 % d'entre eux travaillent à temps plein.

Répartition du temps de travail de la population familiale arboricole



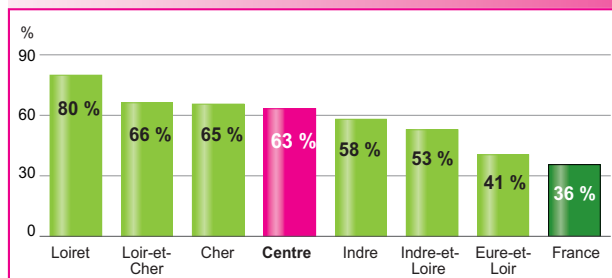
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Plus de six arboriculteurs sur dix pratiquent la vente en circuits courts

La vente en circuits courts (en direct ou via un seul intermédiaire) est souvent pratiquée par les arboriculteurs de la région puisque 63 % d'entre eux ont recours à ce mode de commercialisation pour 36 % en moyenne nationale. Pour près de la moitié d'entre eux, ce type de débouché est significatif et représente plus de 50 % de leur chiffre d'affaires. Dans près de six cas sur dix, il s'agit de vente directe sur l'exploitation. Un arboriculteur sur dix détient une cer-

tification en agriculture biologique pour 11 % sur le plan national. Ce taux est largement supérieur à la moyenne régionale qui ne correspond qu'à 2,5 % des exploitations avec une certification en agriculture biologique.

Part des arboriculteurs commercialisant en circuits courts



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Méthodologie du recensement agricole 2010

Le recensement agricole s'est déroulé de septembre 2010 à avril 2011.

Les résultats portent sur la campagne 2009 - 2010. Les recensements précédents avaient eu lieu en 2000, 1988, 1979, 1970. C'est l'une des plus importantes opérations statistiques du ministère en charge de l'agriculture.

La confidentialité des données recueillies par le recensement agricole est assurée par la loi du 7 juin 1951 sur le secret statistique.

Toute personne participant au recensement agricole est tenue au secret professionnel. Les informations individuelles recueillies ne sont connues que des statisticiens et ne sont transmises à aucun autre service de l'État.

Elles ne seront diffusées que sous forme agrégée, pour préserver les données individuelles et l'anonymat des agriculteurs.

Qui a été recensé ?

Toutes les exploitations agricoles situées en métropole, dans les départements d'outre-mer et dans les collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy sont concernées.

La collecte sur le terrain

Le recensement agricole a été organisé par les services statistiques du ministère en charge de l'agriculture. La réalisation s'est effectuée à l'échelon régional par les services statistiques des directions régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF). Des enquêtrices et enquêteurs, recrutés et formés spécialement pour l'opération, ont rendu visite aux exploitants agricoles et ont rempli, avec eux, le questionnaire du recensement agricole.

Quelles données ont été recueillies ?

Quelques 700 données relevant de grandes thématiques sont recueillies : les cultures et superficies cultivées, l'élevage et le cheptel, les modes de protection des cultures, l'équipement des exploitations, la diversification des activités, l'emploi salarié, l'emploi familial et le niveau de formation de l'exploitant, la gestion de l'exploitation, etc.

Le recensement agricole offre ainsi un portrait instantané et détaillé de l'agriculture. Il permet des comparaisons au niveau le plus fin, jusqu'à la commune. Il s'intéresse également aux plus petites exploitations.